



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 013-211300538-20231206-2023_72_SG-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 décembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 24

A 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE, Maire.

Date de la convocation

27 novembre 2023

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents donnant pouvoir :

Emmanuelle AZARD a donné procuration à Christina BRONDOLIN
Gérard BERAUDIER a donné procuration à Nadine POURCIN
Hélène JANE a donné procuration à Zoulikha LAMALAM
Philippe PIGNET a donné procuration à Bruno LAQUAY
Armelle ANDREIS a donné procuration à Emmanuel SAMBAIN
Victor RAVAZZA a donné procuration à Paula EIDENWEIL
Marie DUCHER a donné procuration à Dimitri FARRO
Armelle ANDREIS a donné procuration à Emmanuel SAMBAIN

Absents (es) sans procuration : Mauricette AGIER_ Ghislaine GUY _Éric BRUCHET

Secrétaires de séance : Laurent LACROIX et Françoise CHEROUTE

Objet de la délibération : Sortie de l'actif communal d'un véhicule municipal – Citroën Berlingo

2023_72_SG

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1311-1, L.2121-29 et L..2122-22 ;

Vu le Code Général de la Propriété Publique ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 novembre 2023 ;

Considérant que ce véhicule n'est plus utilisé par les services municipaux de la commune ;

La commune a acquis le 07/05/2009 un véhicule Citroën Berlingo immatriculé 976BVK13 inscrit sous le numéro d'inventaire VECPM2 pour le service de la police municipale.

Ce véhicule hors d'usage, sérigraphié est cédé sans contrôle technique à la commune de Lambesc pour un montant de 1 500,00 €.

La valeur nette comptable de ce véhicule étant nulle, cela se traduit comptablement par une cession de ce montant et une sortie de l'actif de la collectivité.

N° inventaire	Désignation	Valeur historique	VNC	Cession
VECPM2	Citroën Berlingo	19 578,56€	0.00€	1 500,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'**Unanimité** de ses membres,

Constata la sortie de ce bien de l'actif communal inscrit sous le numéro d'inventaire VECPM2 ;

Approuve la cession pour 1 500,00 € d'un véhicule Citroën Berlingo au profit de la commune de Lambesc ;

Procède aux écritures comptables ad hoc ;

Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Vote pour : 24

Vote contre : 0

Abstention : 0

Hélène GENTE
Maire de Mallemort

